

APPEL A PROJETS ET A CANDIDATURES 2023-2024 DE LA FONDATION LEON FREDERICQ FONDS CNRF

Pour tout renseignement, s'adresser à Caroline MAZY (caroline.mazy@chuliege.be)

En 2020, le « **Fonds CNRF** » a été institué grâce à une importante donation consentie par l'ASBL CNRF Fraiture (Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle) à la Fondation Léon Fredericq.

Le « Fonds CNRF » a pour objet **le soutien à des projets concernant la promotion de la qualité de la réadaptation au CNRF.**

La Fondation Léon Fredericq a dès lors le plaisir de vous annoncer **la mise à disposition**, en 2023 :

- A. **De 3 subsides d'un montant de 20.000€ chacun** destinés à soutenir **des projets ayant pour but de promouvoir et améliorer la qualité de la réadaptation au CNRF**, et par extension au niveau de toutes les structures du CHU de Liège et de l'Université de Liège qui collaborent activement avec le CNRF en matière de réadaptation fonctionnelle. **Toutefois, dans ce dernier cas, les expérimentations devront être menées au CNRF pour partie majoritaire.**
- B. **D'une bourse de doctorat** - ce durant toute la durée du programme de doctorat, soit 4 ans - **dans le cadre d'une nouvelle thèse en lien avec le domaine de la réadaptation.**

ATTENTION :

La(es) Bourse(s) sera(ont) officiellement annoncée(s) lors de la séance académique de remise des bourses et prix de la Fondation Léon Fredericq organisée le jeudi 19 octobre 2023 à 18.00 au CHU de Liège. Elle(s) sera(ont) disponible(s) à partir du 15 octobre 2023.

Le(s) lauréat(s) s'engage(nt) par écrit :

- à faire référence à la source de financement dans les publications réalisées grâce à son aide ;
- à déposer un rapport d'activités à la fin de la période couverte par la subvention ;
- à se rendre disponible pour la présentation orale d'un rapport intermédiaire à l'occasion d'une journée de rencontres et d'échanges entre Commission et porteurs de projets ;
- à utiliser ce subside tel que présenté au sein de sa demande ;
- à se mettre à disposition de la source de financement pour promouvoir la Recherche à l'intérieur et à l'extérieur du CHU et de l'Université de Liège.

A. SUBSIDES EN FAVEUR DE PROJETS AU SEIN DU CNRF

En 2023, la Fondation Léon Fredericq soutiendra, par le biais du Fonds CNRF, **l'octroi 3 subsides d'un montant de 20.000€ chacun**, en faveur de projets concernant la promotion de la qualité de la réadaptation eu sein du CNRF.

Il peut s'agir de projets de recherche clinique et/ou de projets cliniques visant à améliorer la prise en charge des patients.

Il peut aussi s'agir du développement ou de l'implémentation de nouvelles prises en charge thérapeutique ou d'encadrement dans le cadre de la réadaptation, que ces aspects fassent ou non partie d'une recherche clinique.

Ce subside peut être utilisé pour des frais de fonctionnement, d'équipement, de formation (à l'étranger ou dans une autre université belge) et/ou de personnel.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- **Etre attaché au CNRF ou à un autre service du CHU de Liège et/ou de l'Université de Liège qui collabore ou souhaite collaborer activement avec le CNRF ;**

- **pratiquer, au sens large du terme, une recherche clinique ou appliquée à finalité médicale dans le domaine de la réadaptation ;**

- **mener ce projet de recherche clinique ou appliquée majoritairement au sein du CNRF;**

- **le dossier de candidature, rédigé en français, doit comprendre :**

- Le formulaire de candidature dûment complété (disponible sur www.fondationleonfredericq.be)
- Le projet détaillé (maximum 5 pages)
- Le curriculum vitae (maximum 3 pages) du promoteur responsable du projet (+ liste des publications scientifiques des 10 dernières années)
- Le curriculum vitae (maximum 3 pages) des autres personnes impliquées dans le projet (+ liste des publications scientifiques des 10 dernières années)
- S'il y échet, une lettre de soutien du Chef de Service.

- Le dossier de candidature **doit être IMPERATIVEMENT transmis à la Fondation Léon Fredericq, par mail à l'adresse caroline.mazy@chuliege.be EN FORMAT PDF (!!!UN SEUL DOCUMENT FUSIONNE !!!)** pour le **mercredi 24 mai 2023 MIDI au plus tard**. **ATTENTION** : Un dossier, s'il est **incomplet ou en retard**, ne sera pas transmis à la Commission en charge de l'évaluation des projets.

- **Il est demandé IMPERATIVEMENT aux éventuels futurs porteurs de projets de prendre contact PREALABLEMENT au dépôt de dossier avec les deux coordinatrices du Fonds CNRF, les Dr BEAUDART Charlotte (C.Beaudart@chuliege.be) et CASSOL Helena (hcassol@chuliege.be), qui les encadreront au mieux pour ce faire.**

- **Les demandes de renouvellement dans le cadre de projets déjà soutenus sont autorisées.** La subside ultérieure devra figurer au sein de la nouvelle demande de même qu'un rapport des premiers résultats obtenus. La partie « budget » devra montrer l'articulation entre le subside actuel et le subside sollicité.

- La Commission d'évaluation - constituée d'experts du CHU de Liège et de l'ULiège - se réserve le droit **d'auditionner certains candidats.**

-Les subsides octroyés seront mis à disposition à partir du 15 octobre 2023 pour une durée de 2 ans.

EVALUATION

- **Qualité du projet** (60%)

- **Qualité du promoteur responsable du projet (*) et des autres personnes impliquées dans le projet** (CV, Publications scientifiques). (15%)

- **Pertinence du projet quant aux objectifs du Fonds CNRF, de la Fondation Léon Fredericq et du CHU de Liège** (25%)

(*) **Le Promoteur responsable du projet** est la personne qui assurera effectivement la coordination et la mise en œuvre du projet au quotidien. Elle sera l'interlocuteur privilégié de la Commission d'évaluation. Elle sera responsable de la diffusion des avis de la Commission aux autres intervenants.

B. BOURSE DE DOCTORAT

En 2023, la Fondation Léon Fredericq soutiendra, par le biais du Fonds CNRF, **le financement d'une thèse de Doctorat à l'ULiège.**

La Fondation Léon Fredericq s'engage à couvrir 100% de la bourse octroyée et ce durant tout le programme de doctorat, soit 4 ans.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Le candidat devra disposer des titres requis : Master en Kinésithérapie, Master en Santé publique, Master en Psychologie, Master en Bio-ingénieur, etc...
https://www.enseignement.uliege.be/cms/c_9096635/fr/doctorat
- Le candidat devra être inscrit à l'ULiège dans l'une des 5 écoles doctorales attachées à la Faculté de Médecine,
- Le candidat devra proposer un sujet de recherche en lien avec la réadaptation et les activités menées au sein du CNRF,
- Le doctorat devra être effectué au sein du CNRF, pour partie majoritaire de l'expérimentation, sous la supervision d'un promoteur porteur d'un doctorat à thèse.

Le dossier de candidature, rédigé en français, doit comprendre :

- Le formulaire de candidature dûment complété (disponible sur www.fondationleonfredericq.be) présentant le projet de recherche (maximum 5 pages) ;
- Le curriculum vitae du candidat (maximum 5 pages y compris la liste des publications) ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- Une lettre de référence détaillée et argumentée émanant du promoteur.

Il est vivement conseillé aux candidats de prendre contact, avant de postuler, avec les deux coordinatrices du Fonds CNRF, les Dr BEAUDART Charlotte (C.Beaudart@chuliege.be) et CASSOL Helena (hcassol@chuliege.be) pour une visite des lieux, un éventuel échange avec le personnel médical et scientifique et une discussion autour de la faisabilité du projet.

Le dossier de candidature **doit être IMPERATIVEMENT transmis à la Fondation Léon Fredericq, par mail à l'adresse caroline.mazy@chuliege.be EN FORMAT PDF (!!!UN SEUL DOCUMENT FUSIONNE !!!)** pour le mercredi 21 juin 2023 MIDI au plus tard. **ATTENTION** : Un dossier, s'il est **incomplet ou en retard**, ne sera pas transmis à la Commission en charge de l'évaluation des projets.

La Commission de sélection - constituée d'experts du CNRF et de l'ULiège - se réserve le droit d'auditionner certains candidats.

EVALUATION

- Lettre de motivation de l'étudiant (10%)
- Qualité du CV de l'étudiant (20%)
- Qualité de la faisabilité du projet (70%)